



Le Vendredi 5 Juin 2026

Mesdames, Messieurs, Actrices et Acteurs du sport associatif nantais, bonjour,
Nous vous souhaitons bonne lecture de "l'Echangeons depuis chez vous" de ce mois de Juin 2026.

La période estivale se profile. C'est le moment de préparer la rentrée de la saison 2026/2027 pour les associations.

Vous trouverez dans cette newsletter des informations relatives de l'OMS, au fonctionnement de notre Centre de Ressources en particulier et des associations sportives adhérentes.

A très bientôt.

L'information calendaire

Les Grandes Rencontres de l'OMS

Le mercredi 10 Juin prochain, l'OMS Nantes organise pour la première année,

LES GRANDES RENCONTRES DE L'OMS.

Voici le programme de cette journée :

- 14h00 à 15h00 : **Atelier N°1** : La structuration et de développement de l'association
- 15h15 à 16h15 : **Atelier N°2** : L'éco-responsabilité de l'association
- 16h30 à 17h30 : **Atelier N°3** : Le financement de l'association
- 18h00 à 19h00 : Accueil et émargement SSC 2027
- 19h00 : **Conférence SSC 2027**
- Suivi d'un temps convivial

Plus d'informations : contact@oms-nantes.fr

Merci de vous inscrire via le bouton ci-dessous.

INSCRIPTION AUX ATELIERS

Appel à cotisations 2026/2027

L'OMS Nantais a lancé l'appel à cotisation des clubs pour la saison 2026/2027. Le dossier a été envoyé par courrier postal directement aux trésoriers et trésorières des clubs.

Date limite de règlement : Mercredi 10 juin 2026

Nous portons à votre attention que le règlement de votre cotisation **conditionne** :

- votre accès à l'espace-clubs dédié aux demandes de la Subvention Sportive Commune 2027
- la parution des informations de votre club dans notre annuaire des associations sportives nantaises 2026/2027, à paraître en Septembre prochain.

Mise à jour de l'annuaire 2026/2027

L'OMS Nantais a envoyé par courrier postal aux Président(e)s, le bordereau de mise à jour du fichier informatique, en vue de la prochaine édition de l'annuaire des associations sportives 2026/2027.

Prolongation de renvoi jusqu'au Mercredi 10 Juin 2026

OMS Nantais - 16 rue du Moulin - 44000 Nantes

La Ruée Vers le Sport 2026 - 10^{ème} édition - 11^{ème} anniversaire

Chaque année, une journée d'animation sportive « La Ruée Vers le Sport » est organisée en partenariat avec les clubs adhérents, à destination du grand public sous forme d'informations, d'initiations et de démonstrations au cœur de la ville (Parvis Neptune - Feyd'In).

Cette 10^{ème} édition se déroulera le Samedi 5 Septembre 2026, avec pour objectif la promotion des pratiques sportives et des valeurs véhiculées par le sport. L'inscription des clubs est ouverte.

Nous vous invitons à nous adresser votre dossier d'inscription complété (via le lien ci-dessous) par mail dans les meilleurs délais (Inscription par ordre d'arrivée) : communication@oms-nantes.fr.


RVS - FICHE PROJET 2026

LA RUÉE VERS LE SPORT

10^{ème} ÉDITION

L'information solidaire

Le Forum Sports Séniors



VILLE DE Nantes

Forum sports seniors

Il n'y a pas d'âge pour se (re)mettre au sport !

Stadium métropolitain Pierre Quinon
→ Jeudi 25 juin de 15h30 à 18h

Le forum sports seniors

Vous cherchez une activité sportive répondant à vos objectifs et envies ? Que vous soyez sportif régulier, curieux d'essayer de nouvelles disciplines, ou simplement à la recherche d'une activité accessible et conviviale, ce forum est fait pour vous.

AU PROGRAMME

- Rencontrez les clubs et associations qui proposent des activités sportives adaptées aux seniors à Nantes (football, basket, tennis, golf...), leurs valeurs et l'encadrement proposé.
- Participez à des démonstrations et initiations.
- Découvrez toutes les informations sur l'aide financière à la pratique sportive de Carte blanche, l'accompagnement personnalisé des parcours par les Maisons Sport Santé et l'alimentation équilibrée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Jeudi 25 juin | de 15h30 à 18h

Stadium métropolitain Pierre Quinon
19 boulevard Guy Mollet, 44300 Nantes

Gratuit

Le Stadium métropolitain Pierre Quinon est accessible en bus 75 (arrêt Guy Mollet), bus 80 (arrêt Ecole Centrale-Audencia), Tram 2 (arrêt Facultés).

En amont du forum, venez encourager les 16 équipes qui participent aux Olympiades seniors, de 10h30 à 15h30, au stadium Pierre Quinon.



ALL#NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr



Nous contacter

Par courrier postal : Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public : 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes

Création et conception graphique : Vire & Noyes - 202024 - © Vire & Noyes / Adeline Bouché
Illustration par Jeanne Puyol - Ne pas être pris pour un avis officiel

L'information professionnelle

Vous recherchez un·e apprenti·e ?

Vous souhaitez recruter en alternance ou former les jeunes de votre club ?
Le **GEIQ Sport & Loisirs Pays de la Loire** s'occupe de tout ! Nous pouvons vous accompagner sur vos projets d'emplois et d'apprentissage.

En tant qu'employeur, nous gérons toute la partie **sociale, administrative, et le suivi professionnel**, tout en vous permettant de **mutualiser les coûts**.



Ensemble, favorisons l'insertion professionnelle et la montée en compétences dans le sport et les loisirs.

Contact : **Christelle Manceau**

Coordinatrice du GEIQ

geiq.paysdelaloire@profession-sport-loisirs.fr

06 28 25 38 20



L'information bonus

Les chiffres clés de la période

SMIC horaire brut au 01.01.2026 : 12,31 €

SMIC horaire net au 01.01.2026 : 9,75 €

Convention collective Éclat (1518) :

- v1 : 7,23 € (au 01.01.2026)
- v2 : 6,81 € (au 01.01.2026)

Convention collective du Sport (3328) : les minimas mensuels* (au 01.01.2026)

Groupe 1 : 1 848,42 € Groupe 4 : 2 099,37 €

Groupe 2 : 1 885,14 € Groupe 5 : 2 333,99 €

Groupe 3 : 1 997,87 € Groupe 6 : 2 865,97 €

* les Groupes 7 et 8 sont calculés en minimas annuels.

Plafond de sécurité sociale 2026 :

Annuel : 48 060 € Hebdomadaire : 924 €

Trimestriel : 12 015 € Journalière : 220 €

Mensuel : 4 005 € Horaire : 30 €

Franchise Sportive URSSAF pour le sportif, entraîneur, personne qui assure des fonctions indispensables à la tenue des manifestations

Les sommes versées à l'occasion d'une manifestation sont exonérées de cotisations sociales URSSAF dans la limite de 70 % du plafond journalier de la Sécurité sociale, dans la limite de 5 manifestations par mois pour les mêmes sportifs ou personnes gravitant autour de l'activité sportive, et par organisateur.

Cette exonération ne s'applique pas aux personnels administratifs, dirigeants, administrateurs, personnel médical et paramédical, professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs; ainsi qu'aux activités exercées dans le cadre d'organismes à but lucratif et des comités d'entreprise.

Les cotisations dues au titre des sommes de toutes natures versées à des sportifs et personnes gravitant autour de l'activité sportive (billettiste, guichetier, collaborateur occasionnel, accompagnateur) et aux professeurs, moniteurs et éducateurs sportifs peuvent en outre être calculées sur une assiette forfaitaire.

Lorsque la rémunération est égale ou supérieure à 1,5 plafond de la Sécurité sociale correspondant à la durée de travail, l'assiette forfaitaire retenue pour le calcul des cotisations ne peut pas être inférieure à 70 % de cette rémunération.




Office du Mouvement Sportif
NANTAIS


Office du Mouvement Sportif Nantais
16 rue du Moulin - 44000 Nantes
02 40 47 75 54 - contact@oms-nantes.fr
www.oms-nantes.fr

LES OFFICES DU SPORT - FÉDÉRATION NATIONALE

Merci de diffuser ces informations au sein de votre club par transfert de mail



Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)